

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

En conformité avec la Loi sur la protection du consommateur :

Si l'annulation est faite AVANT le début de la prestation des services :

- Aucuns frais ni aucune pénalité. Remboursement en totalité.

Si l'annulation est faite APRÈS le début de la prestation des services :

- Un remboursement des services non utilisés sera accordé sans frais ni pénalité.

Le remboursement sera émis dans les 10 jours suivant la demande.

Loisirs 3000 se réserve le droit d'annuler un service et de le rembourser si le nombre de participants est insuffisant.

